

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MALZIEU FORAIN

Séance du 16 février 2024

Le seize février deux mille vingt-quatre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MALZIEU-FORAIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame ROUQUET Colette, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 12 février 2024.

Membres en exercice: 11 Présents: 8 Votants: 10 Pour:10 Contre:0

PRÉSENTS : Madame Colette ROUQUET, Monsieur Jean-Louis SOULIER, Monsieur Marc PRADAL, Madame Nathalie BASTIDE, Monsieur Hervé BOULET, Monsieur Thomas DEVAUD, Monsieur Damien MALIGE, Monsieur Joseph ROBERT

ABSENTS:

ABSENTS représentés avec procuration: Monsieur Jean DELMAS représenté par Monsieur Jean-Louis SOULIER, Monsieur Franck LAURAIRE représenté par Madame Colette ROUQUET

Mr Monsieur Damien MALIGE a été nommé secrétaire.

**OBJET: Biens Vacants sans maître - demande de M. CHALMETON Fabrice
DE_2024_009**

M. CHALMETON Hervé est sorti et n'a pris part ni à la discussion ni au vote.

Vu la délibération n°2022-45 concernant l'acquisition de plein droit de bien vacant et sans maître de M. TICHIT Jacques ;

Vu l'acte d'acquisition en date du 21 novembre 2022 ;

Vu les terrains acquis :

Références cadastrales	Lieu-dit	Contenance (en m ²)	Nature cadastrale
E 440	Mesestival	1 948	Futaie
E 441	Mesestival	1 908	Futaie

Vu la demande en date du 22 août 2023 de M. CHALMETON Fabrice ;

Vu l'avis de valeur vénale de ces biens à 420 € et vu les frais engagés pour la procédure des biens vacants sans maître ;

Madame la Maire ;

PROPOSE de vendre les parcelles à M. Fabrice CHALMETON au prix de 500 € ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

DECIDE de réaliser la vente des parcelles sus-indiquées au prix de 500 €;

PRECISE que les frais éventuels (notaire, frais d'enregistrement...) seront à la charge de l'acquéreur;

DONNE toute délégation à Madame la Maire pour l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Rendu exécutoire après
Dépôt en Préfecture de
Mairie du MALZIEU-FORAIN
2024
48140

La Maire,
Colette ROUQUET



Préfecture

Date de réception de l'AR: 22/02/2024
048-214800898-DE_2024_009-DE